

FORMALITES ET DEMARCHES

1- Auprès des prescripteurs :

Vous devez prendre contact avec votre conseiller prescripteur (du Pôle Emploi, de la Mission Locale ou de Cap Emploi) afin qu'il valide votre projet de formation.

Sans cette prescription obligatoire, l'organisme de formation ne pourra étudier votre candidature.

2- Auprès de l'organisme de formation :

Prenez un rendez vous avec le Référent Administratif du Centre de Formation afin d'être évalué par des tests de sélection qui seront suivis d'entretiens individuels avec le Responsable des formations.

À l'issue du recrutement un bilan de positionnement sera effectué en amont du démarrage de l'action de formation par l'ouverture de votre passeport emploi et des exercices « Maîtrise des Compétences Clés ».

Le jour de l'entrée en stage, une liste de documents administratifs vous sera demandée afin de constituer votre dossier de rémunération stagiaire...



ORGANISMES DE FORMATION INTERVENANTS SUR L'ACTION:

ID-FORMATION
Avenue Maréchal Lyautey
20090 AJACCIO
Téléphone : 04-95-10-64-00-



CHAMBRE DE METIERS DE CORSE DU SUD
CENTRE DE FORMATION DES METIERS
Chemin de la Sposata
Quartier Bacciocchi BP 40958
20 700 AJACCIO CEDEX 9
Téléphone : 04.95.23.53.00 - Télécopie : 04.95.23.53.23



CONTACTS

Prise de rendez-vous au :
Standard d'ID FORMATION : 04.95.10.64.00

Le matin uniquement

LIEU DE FORMATION

CHAMBRE DE METIERS ET DE LA CORSE DU SUD
Annexe de Porto Vecchio
Route du Stazzale
20137 PORTO VECCHIO



**Optimiser son Potentiel
Professionnel
19/FORM/MA/010
Lot n 10
Porto Vecchio**



**Formations financées dans le cadre du
Programme Régional de Formation
Professionnelle 2019
par la Collectivité de Corse et le FSE**



OBJECTIFS

Permettre le retour à l'emplo et une meilleure adaptabilité au poste visé.
 Professionnaliser en s'appuyant sur une immersion en entreprise permettent l'acquisition ou le perfectionnement de connaissances et de savoir professionnels.
 Identifier ses aptitudes, capacités et compétences et les optimiser dans le cadre de la recherche d'emploi.
 Acquérir ou perfectionner des connaissances ou savoir-faire professionnels.
 Consolider ou acquérir les compétences numériques et bureautiques.
 Savoir utiliser et intégrer les usages numériques dans la recherche d'informations sur la formation qualifiante, les métiers et la recherche d'emploi.
 Identifier et prospector des entreprises pour la mise en œuvre d'un stage pratique ou d'un retour à l'emploi

BENEFICIAIRES

- **Demandeurs d'emploi de plus de 45 ans** inscrits au Pôle Emploi catégories 1, 2 et 3 et adhérents CSP

Les candidats à ce programme ne doivent pas avoir bénéficié de 2 actions qualifiantes sur des fonds publics dans les 24 derniers mois.

CARACTERISTIQUES FORMACODE 15061

Lieu de Formation: Porto Vecchio -CMA2A Route du Stazzale 20137 Porto Vecchio

Niveau d'entrée: Niveau VI, V et V bis (tests à prévoir)

Niveau de sortie: Attestation de fin de formation

Durée totale: 200 heures en centre (et à distance)
100 heures en entreprise

Intensité Hebdomadaire: 35h

Places disponibles: 8

Périodes de Formation:

Session : du 10/10/2019 au 12/12/2019

Type de validation: attestation de formation

CONTENU PEDAGOGIQUE

Phase 1 : Identification du potentiel

- Bilan personnel et professionnel: Analyse du parcours, diagnostic du potentiel existant : profil de personnalité et de compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être)
- Découverte de l'environnement professionnel: Connaître le marché de l'emploi et de la formation en région Corse. Repérer les ressources et les besoins du territoire. Les aides destinées aux demandeurs d'emploi de plus de 45 ans, le contrat inter-générationnel,...
- Elaboration de pistes professionnelles

Phase 2 : Développement personnel

- Travail sur les représentations : Lever les freins, stéréotypes et idées reçues sur l'emploi, notamment les aprioris des demandeurs d'emploi et des entreprises liés à l'âge.
- Compétences socio-émotionnelles: Développement de la motivation et des compétences sociales : autonomie, aptitude au contact, organisation, confiance en soi, capacités à la prise de décision.
- Valorisation de l'image : Réflexions sur « l'image de soi et l'impact professionnel », les représentations de soi et de l'autre - réussir sa première impression et ouvrir le dialogue, mesurer ses propres résistances au changement, Positiver ses discours et ses comportements face au changement, optimiser son potentiel de ressources propres - Communiquer une image professionnelle positive, découvrir le langage des couleurs, connaître et augmenter son potentiel, sa prestance à l'oral ...

Phase 3 : compétences numériques et bureautiques

Atelier TIC : développer les compétences de base pour utiliser Word, Excel et Internet. L'objectif est d'utiliser l'outil numérique pour aider à la validation du projet professionnel et à la mise en place de la recherche d'emploi.

Phase 4 : Période en entreprise: Le stagiaire, acteur de son projet, va renouer avec un environnement professionnel et va évaluer son projet en entreprise sur 3 semaines consécutives.

Phase 5 : Validation du projet et recherche d'emploi

- Validation du projet professionnel : A partir des éléments recueillis au cours des étapes précédentes, le stagiaire sera en mesure de formuler et de préciser son projet professionnel
- Atelier de recherche d'emploi : Mise en place les outils et les étapes d'une stratégie et d'un parcours individuel.

FINANCEMENT

Les formations sont gratuites pour les stagiaires.
 Les frais pédagogiques sont assurés par la Collectivité de Corse

STATUT

Dès votre entrée en formation, vous bénéficierez du **statut de stagiaire de la Formation Professionnelle Continue**. Ce nouveau statut vous confère **des droits** (enseignements, couverture sociale, rémunération) mais également **des obligations** à respecter envers l'organisme dont vous dépendez.

Votre présence est obligatoire pendant toute la durée de l'action de formation aussi bien durant les périodes d'enseignement en centre que durant les périodes d'application en entreprise.

Une fois engagé dans un parcours de formation, vous devrez respecter le cahier des charges de la CdC, qui vous sera remis à l'entrée avec notre règlement intérieur.

REMUNERATION

Ces actions de formation sont rémunérées en fonction de votre situation administrative le jour de l'entrée en stage:
 2 types de rémunération :

-la rémunération liée au régime d'assurance chômage : si vous êtes indemnisé au titre de l'ARE Allocation de Retour à l'Emploi par Pôle Emploi ou un employeur public, vous bénéficierez de l'AREF (maintien de vos allocations ARE en formation à hauteur minimum de 19,82 € par jour). Si vos droits ARE ne couvrent pas la totalité de la formation, la Rémunération de Fin de Formation RFF(plafonnée à 652,02 € par mois) pourra vous être octroyée sous certaines conditions : que la formation concernée fasse partie de la liste des métiers dit « en tension ».

-la rémunération publique des stagiaires :

Si vous n'êtes pas indemnisé au titre de l'ARE (Rejet de Pôle Emploi) ou bénéficiaire de l'ASS vous pourrez bénéficier de la rémunération publique versée par la CdC via l'Agence de Services et de Paiements (ASP), qui se compose de différents forfaits mensuels selon votre situation personnelle et vos activités antérieures passées.

Dans les 2 cas de figures, votre rémunération reste soumise à votre assiduité pendant la durée de la formation